

Instructions

À qui s'adresse ce formulaire ?

Le présent formulaire de demande de Certificat de sélection du Québec s'adresse aux enfants visés par les mesures transitoires mises en place dans le contexte du changement réglementaire de la définition d'enfant à charge entrée en vigueur le 24 octobre 2017.

Pour vérifier votre admissibilité à ces mesures transitoires, veuillez consulter le site Internet du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'inclusion.

Date et lieu du dépôt de la demande

Vous devez transmettre ce formulaire avant le 1^{er} février 2018 avec les documents exigés à l'adresse suivante :

Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
Direction de l'enregistrement et de l'évaluation comparative
285, rue Notre-Dame Ouest, 4^e étage,
Montréal (Québec) H2Y 1T8

Documents à soumettre à l'appui de la demande

Vous devez fournir les photocopies des documents suivants :

- Acte ou Certificat de naissance ou extrait de naissance indiquant les noms de vos parents ;
- Pages de votre passeport valide indiquant sa date de délivrance et d'expiration, votre identité ainsi que toute modification apportée à ces renseignements ;
- Photo récente format passeport.

Si vous souhaitez qu'une personne vous représente auprès du Ministère, vous devez remplir et joindre à votre présente demande le formulaire Procuration – *Mandat de représentation* (A-0525-AF) que vous trouverez à l'adresse www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/mandat. (Voir la question 8 sur le recours aux services d'une personne rémunérée).

Traduction

Si vous soumettez des documents ou des parties de documents dans une langue autre que le français ou l'anglais, vous devez fournir :

- une photocopie du document dans la langue d'origine ;
- l'original de la traduction complète faite par un traducteur reconnu. Pour connaître les exigences liées aux traductions et la définition de traducteur reconnu, consultez notre site Internet au www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/exigences-documentaires.

Si le document est rédigé en français ou en anglais mais qu'il comporte un sceau dans une autre langue, vous devez absolument faire traduire ce sceau.

Recours aux services d'une personne rémunérée

Les formulaires et les instructions ont été conçus de manière à permettre aux personnes désireuses d'immigrer au Québec de remplir les formulaires sans aide. Il n'est donc pas nécessaire de recourir aux services d'une personne rémunérée pour entreprendre vos démarches.

Le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion n'accorde aucun traitement prioritaire ou particulier au dossier d'un candidat qui retient les services d'une personne rémunérée. Tous les dossiers de candidature sont traités de la même façon.

Si vous décidez de retenir les services d'une personne rémunérée, vous devez savoir que pour mieux protéger les candidats contre les pratiques douteuses ou illégales, le Ministère ne traite qu'avec :

- les membres en règle du Barreau du Québec ou de la Chambre des notaires du Québec;
- les personnes titulaires d'une autorisation spéciale délivrée par ces derniers;
- les consultants en immigration reconnus par le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion et inscrits au **Registre québécois des consultants en immigration**.

Pour savoir si un consultant en immigration est reconnu par le Ministère, consultez le registre à l'adresse www.micc.gouv.qc.ca/consultant.

Si vous avez recours aux services d'un consultant en immigration pour vous conseiller, vous assister ou vous représenter dans le cadre de cette demande, vous devez en aviser le Ministère en identifiant cette personne au volet 5 de ce formulaire. **N'oubliez pas de fournir l'adresse de votre domicile (incluant votre numéro de téléphone et votre adresse courriel) en plus de celle de la personne qui vous conseille, vous assiste ou vous représente.**

Valeurs communes de la société québécoise

Le Québec accueille des personnes immigrantes avec leur savoir-faire, leurs compétences, leur langue, leur culture et leur religion. Le Québec offre des services à ces personnes pour faciliter leur intégration et leur pleine participation à la société québécoise. S'intégrer à la société québécoise, c'est être prêt à connaître et à respecter ses valeurs communes. Pour plus d'information sur les valeurs communes de la société québécoise, consultez le site www.valeurscommunesduquebec.gouv.qc.ca.

Exactitude des documents et renseignements fournis

Vous êtes responsable de l'exactitude et de la véracité des documents et des renseignements soumis à l'appui de votre demande de même que de tout renseignement ou document fourni en votre nom par une personne que vous avez mandatée.

Vérifications et enquêtes

Vous devez savoir que le Ministère peut :

- vérifier ou faire vérifier auprès de tiers l'exactitude des renseignements que vous fournissez et que, si vous communiquez au Ministère un renseignement que vous savez ou auriez dû savoir être faux ou trompeur relativement à votre demande de Certificat de sélection, vous commettez une infraction à la loi et vous êtes passible d'une amende;
- rejeter toute demande qui contient un renseignement ou un document faux ou trompeur;
- refuser d'examiner une demande de Certificat de sélection si vous avez fourni, depuis cinq ans ou moins, un renseignement ou un document faux ou trompeur relativement à une demande que vous avez présentée en vertu de la Loi sur l'immigration au Québec;
- annuler un Certificat de sélection s'il a été délivré sur la foi d'une demande qui contient un renseignement ou un document faux ou trompeur, s'il a été délivré par erreur ou si les conditions requises pour sa délivrance ont cessé d'exister.

Signatures

Il est très important de signer le formulaire aux endroits indiqués, autrement le Ministère ne sera pas en mesure de traiter votre demande.

N° séquentiel

Réservé à l'administration

À l'usage du Ministère.
Date de réception de la demande

Note: Afin d'alléger le texte, les termes et expressions utilisés englobent les deux genres grammaticaux.

Renseignements sur l'identité

1. Requérant principal

Nom(s) de famille à la naissance Prénom(s)

Sexe Féminin Masculin

Nom(s) de famille après le mariage (s'il y a lieu)

Autre(s) nom(s) que vous utilisez ou sous lequel vous êtes connu N° de passeport

Date de naissance (année/mois/jour) Lieu de naissance (Ville) Province / État Pays ou territoire Citoyenneté(s) / Nationalité(s)

2. État matrimonial actuel

Célibataire Marié Conjoint de fait Séparé Divorcé Mariage annulé Veuf

3. Adresse du domicile

Numéro Rue Appartement

Ville Province / État Code postal Pays ou territoire

Téléphone au domicile Téléphone au travail

Courriel

Adresse de correspondance, si elle est différente (Indiquez le nom de la personne qui y réside si cette adresse ne se rapporte pas directement à vous.)

Numéro Rue Appartement

Ville Province / État Code postal Pays ou territoire

Numéro de téléphone Numéro de télécopieur

Courriel

Nom de la personne Votre lien avec cette personne

Renseignements sur la demande de vos parents

Lequel de vos parents a présenté, à titre de requérant principal, une demande de Certificat de sélection du Québec ?

Mère Père

À quel titre ce parent a-t-il présenté une demande de Certificat de sélection du Québec ?

Travailleur qualifié Investisseur Entrepreneur Travailleur autonome Garant (regroupement familial)

Personne réfugiée Personne sélectionnée pour considérations humanitaires

Quel est l'état actuel de cette demande ?

Acceptée En traitement Refusée Rejetée

Numéro de dossier de votre parent _____

Numéro de référence individuel de votre parent _____

Nom(s) de famille à la naissance de votre parent _____

Prénom(s) de votre parent _____

Nom(s) de famille après le mariage de votre parent (s'il y a lieu) _____

Cette personne a-t-elle obtenu sa résidence permanente au Canada (est-elle arrivée au Canada) ?

Oui Non

4. Enfants à charge qui vous accompagneront ou non au Québec. Vous devez déclarer obligatoirement tous vos enfants à charge.

Nom de famille à la naissance	Prénom	Lien de parenté	Date de naissance (année/mois/jour)	Ville et pays de naissance	Vous accompagneront	
					Oui	Non

Déclaration sur les valeurs communes de la société québécoise

Le Québec est une société pluraliste qui accueille des personnes immigrantes venues des quatre coins du monde avec leur savoir-faire, leurs compétences, leur langue, leur culture et leur religion.

Le Québec offre des services aux personnes immigrantes pour faciliter leur intégration et leur participation pleine et entière à la société québécoise afin de relever les défis d'une société moderne tels que la prospérité économique, la pérennité du fait français et l'ouverture sur le monde. En retour, les personnes immigrantes doivent s'adapter à leur milieu de vie.

Tous les Québécois, qu'ils soient natifs ou immigrés, ont des droits et responsabilités et peuvent choisir librement leur style de vie, leurs opinions ou leur religion; cependant tous doivent respecter toutes les lois quelles que soient leurs convictions.

L'État québécois et ses institutions sont laïques: les pouvoirs politiques et religieux sont séparés.

Tous les Québécois jouissent des droits et libertés reconnus par la Charte des droits et libertés de la personne et d'autres lois et ont la responsabilité de respecter les valeurs qui y sont énoncées.

Valeurs communes

Les principales valeurs énoncées dans cette charte qui fondent la société québécoise sont les suivantes:

- Le Québec est une société libre et démocratique.
- Les pouvoirs politiques et religieux au Québec sont séparés.
- Le Québec est une société pluraliste.
- La société québécoise est basée sur la primauté du droit.
- Les femmes et les hommes ont les mêmes droits.
- L'exercice des droits et libertés de la personne doit se faire dans le respect de ceux d'autrui et du bien-être général.

La société québécoise est aussi régie par la Charte de la langue française qui fait du français la langue officielle du Québec. En conséquence, le français est la langue normale et habituelle du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires.

Déclaration

COMPRENANT la portée et la signification de ce qui précède et ACCEPTANT de respecter les valeurs communes de la société québécoise, JE DÉCLARE vouloir vivre au Québec dans le cadre et le respect de ses valeurs communes et vouloir apprendre le français, si je ne le parle pas déjà.

Signature du candidat

Date (année/mois/jour)

Protection des renseignements personnels

Les renseignements personnels recueillis dans le présent formulaire et, le cas échéant, dans les documents qui doivent y être annexés sont nécessaires au traitement de votre demande de Certificat de sélection et à l'application de la Loi sur l'immigration au Québec, du Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers, du Règlement sur les consultants en immigration et des règles administratives qui en découlent.

Ces renseignements peuvent également être utilisés par le ministre à des fins d'étude, de statistique, d'évaluation de programme ou pour vous communiquer toute information susceptible d'avoir une incidence sur votre demande.

Les renseignements personnels vous concernant sont confidentiels et ne peuvent être divulgués sans votre consentement à moins que la loi ne l'autorise. La loi permet notamment, à certaines conditions, la communication de renseignements personnels **sans consentement** si cette communication est nécessaire :

- à l'application d'une loi au Québec;
- à l'exercice des attributions d'un organisme du gouvernement du Québec ou du gouvernement du Canada, notamment les autorités canadiennes de l'immigration;
- à la prestation d'un service du Ministère ou à l'exécution d'un contrat de service confié par le Ministère;
- aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi applicable au Québec ou en raison d'une situation d'urgence.

Au sein du Ministère, l'accès à ces renseignements est réservé aux seules personnes qui ont qualité pour les recevoir lorsque ces renseignements sont nécessaires à l'exercice de leurs fonctions.

À l'exception des sections facultatives, tout refus de répondre ou toute omission peut entraîner le rejet de votre demande ou occasionner des délais dans le traitement de votre dossier.

Vous pouvez être informé des renseignements vous concernant détenus par le Ministère et, s'il y a lieu, en demander par écrit la rectification. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous au service qui traite votre demande. Si ce service n'est pas en mesure de vous fournir les renseignements demandés, adressez-vous au responsable ministériel de la protection des renseignements personnels au Secrétariat général du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, situé à l'adresse suivante : Édifice Gérald-Godin, 360, rue McGill, 4^e étage, Montréal (Québec) H2Y 2E9.

Déclaration

Je déclare que les renseignements contenus dans la présente demande et, le cas échéant, les documents annexés sont complets et exacts et que j'aviserai le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion de tout changement aux réponses indiquées dans ce formulaire dans les trente (30) jours suivant ce changement.

Je déclare avoir la ferme intention de m'établir au Québec avec, le cas échéant, les membres de ma famille qui m'accompagnent.

Je reconnais avoir pris connaissance de l'avis sur la protection des renseignements personnels à la section précédente.

Je comprends que le ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion peut :

- vérifier ou faire vérifier auprès de tiers l'exactitude des renseignements fournis, et que si je communique au Ministère, à l'enquêteur ou au vérificateur un renseignement que je sais ou aurais dû savoir être faux ou trompeur relativement à une demande de Certificat de sélection, je commets une infraction à la loi et je suis passible d'une amende;
- rejeter toute demande qui contient une information ou un document faux ou trompeur;
- refuser d'examiner une demande de Certificat de sélection de la part d'une personne qui a fourni, depuis cinq ans ou moins, une information ou un document faux ou trompeur relativement à une demande en vertu de la Loi sur l'immigration au Québec;
- annuler un Certificat de sélection lorsque la demande contient une information ou un document faux ou trompeur, lorsque le Certificat a été délivré par erreur ou lorsque les conditions requises pour sa délivrance cessent d'exister.

En foi de quoi, j'ai signé à _____ le _____
Ville et pays ou territoire Date (année/mois/jour)

Signature _____
Requérant principal